



HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2021-043

PUBLIÉ LE 18 MARS 2021

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Coordination

43-2021-03-18-00001 - ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION
2021-29 EN DATE DU 18 MARS 2021 PORTANT DELEGATION DE
SIGNATURE A MONSIEUR BERTRAND DUBESSET DIRECTEUR
DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-LOIRE EN MATIERE DE
REDEVANCE D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2021-03-18-00001

ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION
2021-29 EN DATE DU 18 MARS 2021 PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR
BERTRAND DUBESSET DIRECTEUR
DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DE LA
HAUTE-LOIRE EN MATIERE DE REDEVANCE
D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SG/COORDINATION 2021-29
EN DATE DU 18 MARS 2021
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR BERTRAND DUBESSET,
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-LOIRE,
EN MATIÈRE DE REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**

Le préfet de la Haute-Loire,

- VU** le livre des procédures fiscales, notamment son article L 255A ;
- VU** l'article L 524-8 du code du patrimoine ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté du Premier ministre du 24 février 2021 portant nomination de Monsieur Bertrand DUBESSET en qualité de directeur départemental des Territoires de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2018 portant nomination de Madame Agnès DELSOL en qualité de directrice départementale adjointe des Territoires de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° SG/Coordination n° 2021-6 du 19 janvier 2021 portant organisation de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire au 1^{er} janvier 2021 ;
- SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation est donnée à Monsieur Bertrand DUBESSET, directeur départemental des Territoires de la Haute-Loire et en cas d'absence ou d'empêchement à :

- Madame Agnès DELSOL, directrice départementale adjointe des Territoires de la Haute-Loire

à effet de signer les titres de recette délivrés en application de l'article L 524-8 du code du patrimoine, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation, au recouvrement et réponses aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive.

ARTICLE 2 :

Sont exclus de la présente délégation de signature, les correspondances et décisions adressées à ce sujet aux membres du gouvernement, aux parlementaires et aux préfets en exercice.

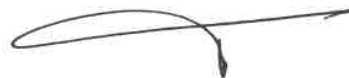
ARTICLE 3 :

L'arrêté SG/COORDINATION n° 2020-101 en date du 18 novembre 2020 portant délégation de signature à Madame Agnès DELSOL, directrice départementale des Territoires de la Haute-Loire par intérim, en matière de redevance d'archéologie préventive est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, le directeur départemental des territoires de la Haute-Loire et le directeur régional des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le préfet,



Eric ETIENNE